



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

ID : 043-200073419-20220701-DEL\_CC2022\_221-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du jeudi 30 juin 2022**

**Délibération n° 71**

L'an deux mille vingt deux, le trente juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 24 juin  
2022

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Maguy MASSE, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
95

Date de  
publication  
au recueil des  
actes  
administratifs :

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Brigitte BENAT à Madame Caroline BARRE, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Eric DUNIS à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Guy EYRAUD à Monsieur Bruno COUDERT, Madame Jocelyne FAISANDIER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Ginette VINCENT à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

**Absent(e)s :**

Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Olivier BERTRAND

La séance a été levée à : 21 H 00

Rapporteur : Roland LONJON

Par délibération communautaire du 1<sup>er</sup> juillet 2021, un groupement de commandes a été créé avec les communes membres pour l'achat de panneaux lumineux. La Communauté d'agglomération s'est engagée à apporter un fonds de concours de 50 % maximum du reste à charge sur l'achat HT du panneau d'affichage (hors frais d'installation, de maintenance, d'entretien, d'alimentation...).

À ce jour, neuf communes ont exprimé le souhait d'acquérir des panneaux lumineux. Les projets sont repris dans le tableau suivant :

Commune	Nombre de panneaux	Montant prévisionnel HT en € Des panneaux d'affichage	Montant prévisionnel en € du fonds de concours de la Communauté d'agglomération
Allègre	1	21 217,00	10 608,50
Arsac en Velay	1	19 583,50	9 791,75
Blavozy	1	13 524,00	6 762,00
Chadrac	2	42 434,00	21 217,00
La Chaise Dieu	1	12 124,00	6 062,00
Chaspuzac	1	13 524,00	6 762,00
Craponne	1	13 524,00	6 762,00
Le Puy en Velay	1	33 456,00	16 728,00
St Paulien	1	19 583,50	9 791,75
<b>TOTAL</b>		<b>188 970,00</b>	<b>94 485,00</b>

Le montant définitif du fonds de concours sera calculé en fonction du montant des dépenses réelles d'acquisition HT, déduction faites des éventuelles subventions perçues par la commune.

Une convention sera signée afin de définir les modalités d'attribution et de versement du fonds de concours ainsi que les engagements des parties, notamment la diffusion, par la commune, des messages génériques émanant de la Communauté d'agglomération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 20/06/2022

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE un fonds de concours à hauteur de 50 % maximum du reste à charge sur l'achat HT du panneau d'affichage (hors frais d'installation, de maintenance, d'entretien, d'alimentation...) aux communes listées dans le tableau ci-dessus,
- APPROUVE la convention relative au versement des fonds de concours,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette demande.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait au Puy-en-Velay; le jeudi 30 juin 2022

Envoyé en préfecture le 01/07/2022  
Reçu en préfecture le 04/07/2022  
Affiché le   
ID : 043-200073419-20220701-DEL\_CC2022\_221-DE